

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS



Le nouveau parc à chiots

Les communes de Mont de Marsan Agglo sont confrontées depuis plusieurs années à une forte augmentation des chats errants ou abandonnés et la fourrière communautaire, qui a une capacité limitée d'hébergement (environ 40 places), n'est plus en mesure de recueillir tous ces félins. Le point en plusieurs questions

À partir de quand un chat est-il considéré comme errant ?

Il l'est considéré s'il se trouve à plus de 200m d'une habitation, s'il n'est pas sous la surveillance de son maître, s'il n'est identifié ni par tatouage ni par puce électronique ou si le détenteur refuse de se faire connaître.

Quelle est la cause de la prolifération des chats ?

Deux causes majeures : défauts de stérilisation des chattes ou de castration des chats (les chats se reproduisent jusqu'à 4 portées par an) et abandon de chatons dans la nature.

Quelles sont les conséquences ?

Le Maire peut, par arrêté, faire procéder à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire, vivants dans des lieux publics de la commune et les transférer à la fourrière communautaire.

Légalement, si le chat n'est pas identifié ou réclamé par son propriétaire à l'issue d'un délai de garde de 8 jours ouvrés à la fourrière, il devient propriété de celle-ci qui procédera à l'identification. Il pourra alors être proposé à l'adoption aux refuges (SPA...) ou euthanasié après l'avis d'un vétérinaire.

Quelles sont les bonnes pratiques pour les propriétaires de chats ?

Les 4 principales sont :

- ne pas laisser un animal sans surveillance
- en cas de perte ou de disparition, prendre contact avec la mairie de résidence ou la fourrière
- identifier l'animal (puce, tatouage) est une obligation dès son 7^e mois
- faire stériliser l'animal afin d'éviter la prolifération

Fourrière du Marsan

**Lieu dit "Candille" / Route départementale 390 / Saint Pierre du Mont
05 58 46 70 80**

Les animaux recueillis à la fourrière

- 373 chats et 432 chiens en 2017
- 275 chats et 355 chiens sur les 3 premiers trimestres 2018

Les investissements 2018 pour la fourrière

- Construction d'un parc à chiots
- Fenêtres équipées de filtres solaires dans la chatterie
- Toutes les communes de l'Agglo ont investi dans des cages pliantes de transport afin de garder les animaux en attente de transfert vers la fourrière